



# LE MÉDARIEN

BULLETIN COMMUNAL DE SAINT-MARDS-EN-OTHE

## L'Édito

À la suite de la réunion publique du 31 octobre dernier, nous avons eu la chance de bénéficier des interventions du Major Ritoper, commandant de la brigade de gendarmerie d'Estissac, et de Monsieur Duquénois, responsable de l'Agence Routière Départementale d'Ervy-le-Châtel que je tiens à remercier ici pour leurs contributions et leurs expertises respectives. Leurs interventions nous permettent d'envisager des solutions adaptées aux préoccupations légitimes de nos concitoyens.

Conscients de cette responsabilité, nous avons décidé d'adopter une approche pragmatique, cherchant l'équilibre entre des aménagements potentiellement onéreux et des mesures immédiates.

Dans un premier temps, la gendarmerie, agissant avec une réactivité exemplaire, a mis en place dès le 4 novembre 2023 un contrôle radar dans notre commune. Cette initiative vise à dissuader les comportements imprudents sur nos routes. Le contrôle par radar et les sanctions qui en découlent restent une des mesures les plus efficaces et dissuasives.

Concernant les aménagements routiers, nous travaillons en étroite collaboration avec l'Agence Routière Départementale pour mettre en place un dispositif de comptage des véhicules et de mesure de leur vitesse réelle. Ce dispositif sera déployé à trois endroits stratégiques de la commune. Les données recueillies nous permettront de prendre des décisions éclairées quant aux aménagements nécessaires, adaptés à la vitesse constatée.

Nous sommes déterminés à répondre aux inquiétudes de nos administrés, en prenant des mesures réfléchies et en nous adaptant continuellement aux besoins de notre communauté.

Je vous invite à rester vigilants au volant, à respecter les règles de conduite et à collaborer avec les autorités pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, pour tous.

**Lionel Bertin**  
Maire de Saint-Mards-en-Othe

## Sécurité Routière à Saint-Mards-en-Othe: répondre aux inquiétudes des habitants

*Une trentaine d'habitants de Saint-Mards-en-Othe ont récemment exprimé, par écrit, leurs inquiétudes quant à la sécurité routière dans notre commune. La vitesse excessive des véhicules circulant à travers la commune suscite des inquiétudes légitimes. En réponse à ces préoccupations, la mairie a pris l'initiative d'organiser une réunion publique le mardi 31 octobre 2023.*

La rencontre a eu lieu en présence du maire Lionel Bertin et des élus de la commune, du Major Ritoper, commandant de la brigade de gendarmerie d'Estissac, et du responsable de l'Agence Routière Départementale d'Ervy-le-Châtel, Monsieur Duquénois. Lors de la réunion, Lionel Bertin, a fait savoir que les préoccupations liées à la vitesse de circulation sont une constante dans la vie des habitants depuis plus de trente ans. Il a brièvement récapitulé les mesures prises lors des travaux du centre bourg, soulignant la réduction de la vitesse à 30 km/h et l'installation d'un ralentisseur. Ces initiatives visaient à atténuer les risques liés à la circulation rapide des véhicules.

Le Major Ritoper a présenté un bilan d'accidentologie de la commune au cours des deux dernières années, notant quatre accidents de la circulation et cinq infractions liées à la conduite sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. Il a également expliqué que des contraintes, telles que le manque de personnel et l'ancienneté du matériel de contrôle, limitaient parfois le nombre de contrôles effectués.

M. Duquénois a adopté une approche pédagogique et statistique pour répondre aux questions des participants concernant l'efficacité réduite de la multiplication des panneaux routiers indiquant la limitation de vitesse et des aménagements possibles pour ralentir la circulation. Il a également souligné les coûts élevés associés à ces aménagements, soulignant la nécessité pour la commune de trouver des solutions pragmatiques et financièrement viables. Les participants ont eu l'opportunité de poser des questions et de partager leurs idées, permettant un échange constructif. Les experts présents ont répondu en proposant des solutions relevant de leurs compétences respectives, offrant ainsi une diversité de perspectives.

À présent, la mairie doit évaluer attentivement les risques, prendre en compte les suggestions des habitants et des experts, et proposer des solutions adaptées pour renforcer la sécurité routière à Saint-Mards-en-Othe (voir Edito). Le processus de décision devra également équilibrer les impératifs de sécurité avec les contraintes budgétaires de la commune. En travaillant ensemble, la municipalité et les administrés peuvent espérer créer un environnement routier plus sûr et plus serein pour tous les habitants. ■

## Saint-Mards-en-Othe fête Halloween

**École, mairie, pompiers, Chez Alex, c'est tout le village qui a vibré cette année aux couleurs d'Halloween !**

Dès le vendredi 20 octobre, dernier jour d'école avant les vacances, les enfants, les enseignantes et le personnel de la cantine et de la garderie s'étaient déguisés en petits monstres, sorcières, squelettes, vampires, clowns tueurs, mariées ensanglantées, et autres professeurs échappés de Poudlard... Ils ont défilé dans les rues du village aux cris de "Des bonbons ou un sort !" et récolté des brassées de sucreries chez quelques généreux habitants et à la mairie, avant de partager un goûter dans la cour de l'école. Le lendemain, la mairie a pris le relais avec un marché spécial d'Halloween, sur la place Gambetta et dans la salle des fêtes, avec la participation des exposants habituels mais aussi des pompiers qui tenaient un stand de châtaignes grillées pour savourer l'arrivée de l'automne... Un concours a récompensé les plus beaux déguisements dans les catégories enfants et adultes.

Enfin les festivités se sont poursuivies le soir chez Alex qui avait organisé une soirée mémorable avec une décoration digne d'un film d'horreur ! Grâce à un comité de bénévoles particulièrement actifs et inspirés qui avaient déployé les grands moyens à grand renforts de squelettes, toiles d'araignées et dames blanches, ainsi qu'à la participation des enfants qui avaient fabriqué à l'école et à la garderie des citrouilles, des fantômes, des chauve-souris et des araignées géantes, le décor était planté pour une soirée dansante endiablée où se mêlaient sorcières, vampires et morts-vivants...

Plus de 130 personnes avaient réservé leur planche apéritive de charcuteries et de fromages, mais bien d'autres sont venus consommer au «blood bar» et danser sur la piste au milieu des ossements jusqu'à tard dans la nuit aux rythmes de DJ Mendes.

Une tombola et un deuxième concours du plus beau déguisement ont récompensé les nombreux participants qui avaient mis un point d'honneur à se montrer sous leur jour le plus horripilant. ■



Un fantôme de passage « Chez Alex »



Échauffement des participants

## Octobre Rose 2023 avec MPT Le Lavoir

Malgré un temps un peu mitigé le samedi 14 octobre 2023, notre 3ème édition OCTOBRE ROSE s'est déroulée dans une très bonne ambiance. L'association MPT le Lavoir remercie chaleureusement tous les participants, la mairie, les sapeurs-pompiers de Saint-Mards-en-Othe, l'école, nos jeunes sapeurs-pompiers d'Aix-en-Othe, ainsi que tous nos bénévoles sans qui cet événement n'aurait pas eu lieu. Nous avons eu un total de 174 personnes pour cette marche, un nombre de participants qui augmente chaque année. Nous avons récolté la somme de 1750 € pour la Ligue contre le Cancer. ■

## L'actualité des pompiers de Saint-Mards-en-Othe

**Comme chaque année, la population de Saint-Mards-en-Othe s'est rassemblée le 11 novembre pour commémorer l'Armistice de 1918.**

Cette année, le défilé traditionnel a été marqué par la présence remarquable de cinq Jeunes Sapeurs-Pompiers originaires de notre commune : Célia Seloup, Clarisse Grandin, Lilou Menuel, Charlie Guiot et Clémence Rivolier actuellement en formation au centre d'incendies d'Aix-en-Othe. Elles ont défilé aux côtés du corps des Sapeurs-Pompiers de Saint-Mards-en-Othe, des élus, des habitants et des enfants de l'école primaire. Leur engagement précoce envers le service public et notre communauté mérite d'être salué, renforçant ainsi les liens étroits entre la jeunesse locale et le corps des sapeurs-pompiers.

Samedi 2 décembre les pompiers de Saint-Mards-en-Othe et de Maraye-en-Othe ont fêté ensemble la Sainte Barbe, Sainte patronne des pompiers. Les chefs de corps, les Sapeurs-Pompiers, les Jeunes Sapeurs-Pompiers, leurs familles et des élus des deux communes étaient présents. Les festivités ont commencé par la cérémonie de remise de distinctions, ainsi pour Saint-Mards, deux médailles d'argent ont été décernées en reconnaissance de leurs 20 ans de service à Rémi Parot et à Sébastien Pernet qui a également été promu au grade d'adjudant-chef. Après les discours remerciant le dévouement des Sapeurs-Pompiers au service des deux communes et de la population, la fête s'est poursuivie autour d'un repas festif.

À partir de la mi-novembre, les habitants de Saint-Mards-en-Othe peuvent s'attendre à la visite des pompiers pour la vente traditionnelle du calendrier 2024. Si vous êtes absent lors de leur passage et vous souhaitez soutenir leur cause en achetant le calendrier, n'hésitez pas à contacter le chef du corps de pompiers, Anthony Grandin, au 06 74 18 01 56.

Enfin, marquez dans vos calendriers la Journée Producteurs spécial Noël du 17 décembre 2023. Nos pompiers seront présents avec leur stand de délicieuses châtaignes grillées.

L'année 2023 se révèle riche en événements pour les pompiers de Saint-Mards-en-Othe, leur dévouement continu à assurer la sécurité et le bien-être de la communauté mérite toute notre reconnaissance. ■



Sainte Barbe 2023 devant le local des pompiers





## La Fête de Noël 2023 à Saint-Mards-en-Othe : Un Marché Magique et Festif

Saint-Mards-en-Othe se pare de ses plus beaux atours pour célébrer la magie de Noël le 17 décembre 2023, de 10h30 à 16h30, avec un marché exceptionnel organisé par l'école et par la mairie avec la « Journée Producteurs, spécial Noël ». Un événement où convivialité, créativité et générosité seront à l'honneur.

- Du côté de l'école, les talents artistiques des élèves seront mis en avant. Dans la salle des fêtes, les stands ornés de signes distinctifs vous présenteront une variété d'objets uniques, créés avec passion par les élèves de l'école. Vous profiterez ensuite d'une pause gourmande pour savourer les délices préparés avec soin par l'équipe des bénévoles de l'école. Tous les bénéfices de ces stands seront entièrement reversés à la coopérative de l'école.
- Avec leurs étals festifs vous trouverez nos marchands de la « Journée Producteurs » place de la mairie et dans la salle des fêtes.
- Les pompiers de Saint-Mards seront présents avec un stand de châtaignes grillées.
- «Chez Alex» l'ambiance musicale, composée de chants marins et de chants de lutte, sera assurée par les «Cho-Rôleurs» à partir de 11 heures. Lors de ce concert, à l'heure de l'apéritif, vous pourrez déguster une bonne planche de charcuterie. À noter aussi qu'à l'occasion de cette journée, « Chez Alex » lance son service rôtisserie ! Il vous proposera de succulents poulets rôtis ou du jambon braisé uniquement à emporter.
- Autre nouveauté de cette année : les balades à poney (payantes) organisées par les « Écuries d'Ires » de Villemaur seront là pour le plaisir des enfants.

- Le Père Noël sera de la fête ! À partir de 14 heures il fera son apparition surprise, en musique ! Après un tour dans la commune, sur la place de la mairie, à 15 heures il s'installera sur la scène de la salle des fêtes pour accueillir les enfants, dans un décor féerique pour la photo traditionnelle avec le Père Noël. Tous les enfants recevront un cadeau qui ajoutera une touche de joie à leur saison festive préférée. Si l'inspiration les guide, ils pourront également offrir au Père Noël un dessin rempli de tendresse. Les enfants pourront aussi déposer des lettres pour le Père Noël, dans sa boîte aux lettres rouge, à l'entrée de la mairie. Il se fera un plaisir de leur répondre à tous ceux qui auront précisé leurs adresses.
- Durant cette journée les habitants auront la chance de participer à une tombola aux lots alléchants, dont les bénéfices seront entièrement reversés à la Coopérative de l'école. Cette initiative vise à soutenir des projets éducatifs et des sorties scolaires.
- Cette année la maison la plus joliment décorée pour Noël sera récompensée ! Durant la semaine du 4 au 15 décembre nous prendrons en photo les maisons décorées de la commune, les photos seront exposées dans la salle des fêtes avec un numéro d'identification. Ce sont les habitants qui choisiront leur maison décorée préférée. Vous remplirez pour cela le coupon que vous trouverez au dos de cette page, en indiquant le numéro de votre maison décorée préférée, puis vous le glisserez dans l'urne et le tour sera joué ! À partir de 16 heures, 16 heures 15 nous annoncerons le gagnant du concours de la plus belle maison décorée et les gagnants des tombolas.

**Venez nombreux partager la magie de Noël ! En participant à cette journée spéciale, vous contribuez à faire de Noël un moment inoubliable pour les enfants et les habitants de Saint-Mards-en-Othe. Nous célébrons ensemble la saison des fêtes dans la chaleur de notre charmante commune. Joyeux Noël à tous !**

## GEORGES LORNE

Le dernier résistant du maquis de Saint-Mards-en-Othe s'en est allé

*Bercenay, le 4 octobre 2023 - Georges Lorne, le dernier survivant du maquis de Saint-Mards-en-Othe, s'éteint à l'âge de 101 ans.*

Né le 10 avril 1922 à Bercenay, cet homme exceptionnel a laissé derrière lui un héritage de courage, de détermination et de service désintéressé à son pays et à sa communauté.

En juin 1943, à l'âge de 21 ans, Georges Lorne a été confronté à une décision difficile. Appelé à effectuer le service du travail obligatoire (STO) en Allemagne dans une base sous-marine, il a choisi de ne pas obéir à l'ennemi. Le général de Gaulle appelait alors les jeunes à ne pas travailler pour l'occupant, incitant ainsi le jeune Georges à devenir réfractaire en sachant que les réfractaires au STO étaient considérés comme des terroristes et risquaient d'être fusillés.

Il s'est caché, au début, pendant quelques mois, dans une ferme de l'Yonne. Cependant, les contrôles intensifiés autour de la ferme l'ont amené à croire, avec raison, qu'il avait été repéré. Il quitte alors son refuge et retourne à Bercenay. Il ne revient pas dans sa famille par peur de les mettre en danger. Avec deux amis, réfractaires également, ils décident de construire une cabane rudimentaire dans les bois, endurent les conditions difficiles de l'hiver 1944, sans feu pour se chauffer pour ne pas se faire repérer par l'avion allemand qui patrouillait tous les soirs.

Avec trois autres jeunes hommes, Georges Lorne devait rejoindre le maquis de Saint-Mards, où plus de 300 autres maquisards se trouvaient déjà. Cependant, un contre-ordre a changé le cours de son engagement. Avec Pierre Larue, un autre résistant du maquis de Saint-Mards, il a été missionné pour empêcher la réquisition des chevaux par les Allemands. Armés seulement d'un pistolet et de peu de munitions, ils ont mené à bout cette mission périlleuse.



Georges Lorne septembre 2023

À la libération, Georges Lorne a choisi de s'installer à Vauchassis, où il a fondé une famille. Pendant près de trente ans, il s'est investi dans sa communauté en tant que conseiller municipal et sapeur-pompier. Il avait la guerre en horreur et la situation en Ukraine l'inquiétait.

Saint-Mards-en-Othe, le 18 juin 2023, cette dernière commémoration a été particulièrement émouvante, avec la présence de Georges Lorne parmi nous, venu saluer la mémoire de ses 27 frères d'armes tombés pour la France dans le maquis de Saint-Mards-en-Othe.

Son engagement, son dévouement et son attachement à la paix resteront dans nos mémoires et aujourd'hui, avec gratitude, reconnaissance et respect, nous rendons hommage à un homme qui a incarné le courage et la résistance. Au revoir, Monsieur Lorne ! ■

### CONCOURS DE LA PLUS BELLE MAISON DE NOËL

COUPON DE VOTE

Nom / Prénom

Adresse

Téléphone

Courriel

Numéro de la plus belle maison décorée



Carte de réfractaire de Georges Lorne





Aurélien Gélilier et Élise Adam parrain et marraine 1987



Aurélien Gélilier et Élise Adam 36 ans après



Camion boulangerie – Pains et Gourmandises



Devant le camion avec la nouvelle propriétaire, Émilie Schmitt

## L'aventure du camion retraité qui a repris du service

**La sirène, les portes basculantes en métal, l'écusson et bien sûr la peinture rouge éclatante, tout y est !**

Il y a 35 ans, les pompiers de la commune et notamment Lionel Gélilier, Didier Adam et Michel Boudin, trois anciens pompiers de Saint-Mards-en-Othe, ont travaillé régulièrement pendant un an, pour rénover ce véhicule de marque Renault fraîchement acquis par la commune et qui avait passé sa première jeunesse dans la maçonnerie. Avec grand soin et dévouement, ils l'ont transformé en un vrai camion de pompier précieux pour venir en aide aux habitants et lutter contre les incendies.

Il a été inauguré le 14 juillet 1987. Pour son « baptême » un parrain et une marraine ont été choisis pour célébrer l'événement : il s'agissait d'Élise Adam et d'Aurélien Gélilier, les enfants des pompiers de l'époque, qui hauts comme trois pommes, main dans la main, posaient fièrement devant le camion restauré par leurs papas. Nous les avons retrouvés 36 ans après.

Après de bons et loyaux services, en 2022, le camion a été revendu et a bénéficié d'un relooking génial pour une nouvelle vie, devenu cette fois camion boulangerie ambulante pour « Pains et Gourmandises ». Il sillonne maintenant nos routes et vous pouvez le retrouver tous les 15 jours, lors des « Journées Producteurs » sur la place de la mairie. ■

## Une soirée mémorable pour le premier anniversaire de « Chez Alex »



**Vendredi 17 novembre dernier, « Chez Alex » a fêté son premier anniversaire. Une soirée concert exceptionnelle a été organisée pour marquer l'événement, réunissant famille, amis, clients fidèles et membres de la communauté locale.**

Dans une ambiance chaleureuse le groupe de musique Tata Citronnelle a su enflammer la scène de ses mélodies entraînantes. Les participants ont été transportés dans une atmosphère festive, dansant au rythme enjoué de la musique live.

Durant la soirée, Alex a pris la parole pour remercier tous ceux qui l'ont soutenu durant cette première année d'activité en premier lieu son épouse, la commune et ses clients. Lors de cette première année, la brasserie « Chez Alex » a su devenir un lieu de vie et de rassemblement qui souhaite continuer à offrir des expériences mémorables appréciées par les Saintmédariens et même au-delà de Saint-Mards.

La mairie et le conseil municipal lui adressent leurs meilleurs vœux de réussite pour les années qui vont suivre et se réjouissent de voir « Chez Alex » continuer à prospérer et à jouer un rôle dans la vie sociale de notre commune. ■



Au rythme de Tata Citronnelle

## Dissolution du CCAS

Le conseil municipal a décidé la dissolution du CCAS à compter du 31 décembre 2023. La décision a été prise en raison du nombre très faible de bénéficiaires de l'aide à la personne qui ne justifiaient plus les coûts administratifs proportionnellement trop élevés pour la commune. Les personnes bénéficiant de l'aide du CCAS continueront avec leur aidant respectif par le biais des chèques emplois services. Concernant les colis ou les repas offerts aux aînés, la commune prendra le relais et continuera à procéder comme jusqu'alors, sans changement pour les bénéficiaires. ■

## État Civil

### Mariages :

- Chrystel TRANSLER et Alexandre CAGNIART  
3 juin 2023
- Charlotte SANTELLI et Basile MEDIONI  
22 juillet 2023
- Audrey BABEAU et Aurélien GÉLINIER  
23 septembre 2023

### Naissances :

- Maylonne BINET  
Né le 16 octobre 2023

### Décès :

- Madame Delphine CUTXAN  
19 juin 2023
- Madame Eugénie GRANDIN  
(née VAN MELKEBE)  
14 octobre 2023

## Numéros d'urgence

Pompiers : 18 | Police : 17 | SAMU : 15  
Appel d'urgence européen : 112  
Gendarmerie Aix-en-Othe : 03 25 46 70 14  
Gendarmerie Estissac : 03 25 40 40 11

## Festivités pour nos aînés

La municipalité et le CCAS organisent chaque année un événement festif pour nos aînés. Cette année le choix a été donné entre un repas ou un colis, le résultat : moitié, moitié. Tous ceux ayant choisi le repas se sont retrouvés dans la salle des fêtes de la mairie, samedi 9 décembre autour d'un repas cuisiné et servi par la brasserie " Chez Alex". Pour les autres, les colis ont été mis à leur disposition à la mairie dès mercredi 6 décembre. Pendant le repas, Marie-Camille Bachimont a animé ce bon moment de partage, avec un grand répertoire musical. ■

## Point lecture

Depuis plusieurs mois nous proposons aux enfants de Saint-Mards-en-Othe, le mercredi après-midi, une fois par mois, un « Raconte Tapis ». C'est un agréable moment de partage avec la lecture d'une histoire qui est interactif, les enfants participent à l'histoire en faisant bouger des personnages. Puis l'activité se poursuit avec la construction de mobiles, de coloriages et peinture au choix et se termine par un bon goûter.

Pour rappel : notre point lecture est ouvert à tous, avec un nombre important de livres, romans, documentaires, des BD pour les enfants et bien d'autres. Vous pouvez, vous-même ouvrir un compte sur le site très complet de la médiathèque de l'Aube ou vous pourrez lire toute la presse, commander un choix plus large de livres, de films, de musique ou vous inscrire à une formation... ■



Loisirs créatifs et goûter

## Les Restos du Cœur à Saint-Mards-en-Othe

Le camion des Restos du Cœur stationnera chaque mercredi, à partir du 6 décembre 2023 sur la place de la mairie. Un communiqué sera mis sur notre page mairie Facebook, pour vous donner l'heure exacte du passage de chaque mercredi. Le premier passage ne concernera que les inscriptions dans la salle de la mairie, vous devrez présenter pour constituer votre dossier : livret de famille, copie éventuelle du jugement notifiant le régime de garde des enfants, carte d'identité, passeport ou carte de séjour et avis d'imposition.

### Justificatifs de dépenses :

- Pour les locataires HLM : quittance de loyer de moins de 3 mois, factures électricité, eau, chauffage.
- Pour les propriétaires : taxes foncières, factures électricité, eau, chauffage (fuel, gaz, charbon, bois).
- Privé : Quittance du bail, factures électricité, eau, chauffage.

### Justificatifs de revenus :

- Les 3 derniers bulletins de salaires ou indemnités journalières (maladie ou chômage).
- Attestation de la CAF (documents de moins de 2 mois) avec numéro d'allocataire.

### Autres documents :

- Pension alimentaire (perçue ou versée avec copie de la décision du tribunal).
- Echancier d'endettement ou notification de surendettement.
- Fiche de liaison (pour les personnes sous tutelle ou curatelle).

Pour rappel : la distribution de denrées et autres est entièrement gratuite.

## Football : Une nouvelle saison pour Vosnon-Saint-Mards-FC



*La nouvelle saison de football du club Vosnon-FC pour l'année 2023-2024 s'annonce passionnante. Cette saison, le club participera à des matchs avec des équipes de 7 joueurs.*

Les détails concernant les horaires, les dates des matchs et les lieux de rencontres seront régulièrement publiés sur la page Facebook de l'équipe Vosnon-Saint-Mards-FC, alors assurez-vous de suivre cette page pour rester informé.

Les entraînements se déroulent habituellement les samedis après-midi, autour de 15 heures, sur le stade de Saint-Mards-en-Othe. C'est l'occasion parfaite pour améliorer vos compétences, renforcer votre condition physique et vous préparer pour les matchs à venir. Si vous êtes un amateur de football et que vous souhaitez vous inscrire pour rejoindre notre équipe, nous vous encourageons vivement à le faire.

L'objectif à long terme de notre club est de pratiquer le football en équipe de 11 joueurs, ce qui offre une expérience encore plus complète et compétitive. Si vous partagez cette ambition ou si vous êtes tout simplement passionné par le football, n'hésitez pas à contacter le président du club, Thomas Sapin, par mail : [thomas.sapin19072002@gmail.com](mailto:thomas.sapin19072002@gmail.com).

Nous attendons avec impatience une saison de football pleine d'action, de camaraderie et de passion, et nous espérons vous voir bientôt sur le terrain avec nous. Rejoignez-nous et faites partie de l'aventure du Vosnon-Saint-Mards-FC pour cette nouvelle saison excitante ! ■

DÉPARTEMENT DE L'AUBE



MAIRIE DE  
SAINT-MARDS-EN-OTHE

Mairie de Saint-Mards-en-Othe

14, rue Charles Petit  
10 160 Saint-Mards-en-Othe  
Tél. 03 25 70 12 22  
Mail : [mairiesaintmardsenothe@wanadoo.fr](mailto:mairiesaintmardsenothe@wanadoo.fr)

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi et vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h. Mercredi de 9h30 à 12h.  
Jeudi fermé.  
Samedi, sur rendez-vous avec M. le Maire.

Comité de rédaction :

Commission Communication  
**Ont participé à ce numéro :**  
Lionel Bertin, Laura Bonnin, Caroline Dupont-Métayer, Audrey Gélénier, Jérôme Gillet, Nicole Janssens et Ana Longevialle

Conception graphique : Clara Audureau

Imprimé à la mairie.  
Prière de ne pas jeter sur la voie publique.